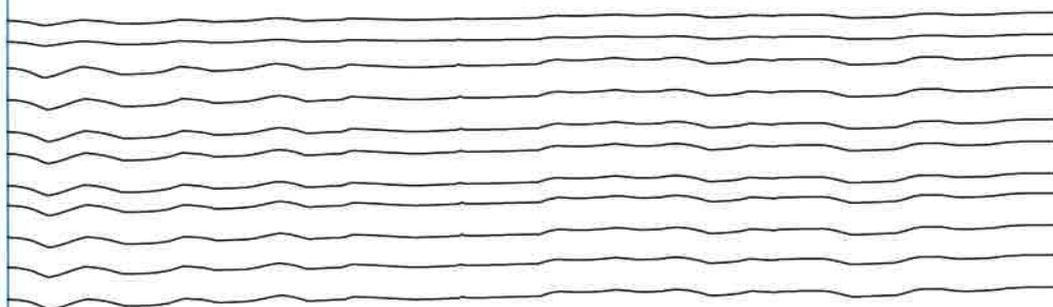
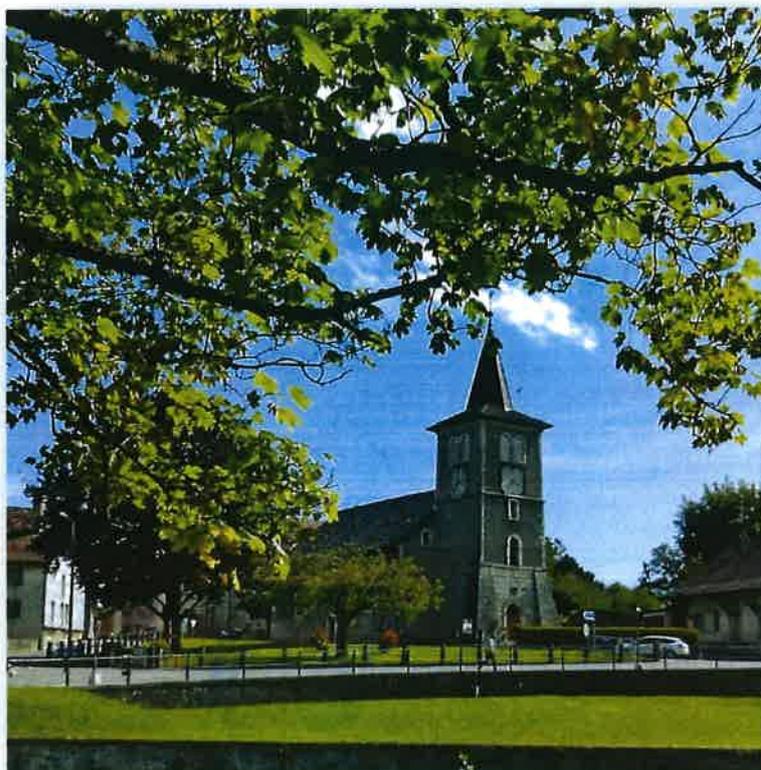




L'ISLE *info*

n° 22 – mai 2022





Information à la population

Séance du Conseil communal

**Jeudi 16 juin 2022 à 20h15, à la Salle du Conseil communal
au Château de L'Isle**

Ordre du jour

1. Statutaire.
2. Assermentation d'une Conseillère.
3. Election des membres du Bureau.
4. Préavis n° 01/2022 :
Demande d'un crédit de CHF 580'500.- TTC, subventions non-déduites pour le financement des travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires et de la réfection de l'éclairage public, au Hameau de La Coudre.
5. Préavis n° 02/2022 :
Comptes communaux 2021.
6. Préavis n° 03/2022 :
Demande d'un crédit de construction de CHF 2'940'000.00 TTC pour les travaux de transformation et de rénovation du bâtiment de l'ancienne Gendarmerie, rue de Chabiez 1 à L'Isle.
7. Communications de la Municipalité.
8. Communication du Bureau.
9. Propositions individuelles.

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.



CONSEIL COMMUNAL

Le mot du Président du Conseil communal

Chères Habitantes et Chers Habitants de la Commune de L'Isle,

Voici quelques nouvelles de votre Conseil communal. La séance du mois de mars 2022 a été supprimée faute de préavis. Cependant, nous avons profité de cette date pour organiser une rencontre entre toutes les autorités de notre Commune. Ce fut un moment fort sympathique de pouvoir enfin faire connaissance à visage découvert.

De gros projets, particulièrement la rénovation de l'ancienne Gendarmerie, la réfection des services à la Coudre - éclairage public, séparatif des eaux usées et des eaux claires - seront traités par votre Conseil tout prochainement.

L'élaboration des statuts concernant l'association de Communes pour la nouvelle station d'épuration prévue à la Sarraz, est presque terminée.

Le plan d'entretien et d'investissements concernant le patrimoine de notre Commune, sera suivi selon la capacité financière à disposition.

Une vie un peu plus normale devrait nous accompagner le plus longtemps possible. La belle saison chaude ne pourra qu'être meilleure que celle de l'année passée.

Nous allons également pouvoir profiter des diverses manifestations, en particulier le 75^e anniversaire de l'Abbaye « Le Cordon Bleu et Blanc » et bien sûr le Giron de jeunesse du Pied du Jura Cuarnens-L'Isle. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui se dévouent sans compter à l'organisation de tous ces moments récréatifs qui vont nous faire vraiment du bien. N'oublions pas de soutenir toutes les sociétés de notre Commune !

Je voudrais remercier la Municipalité, avec qui j'entretiens toujours d'excellentes relations de confiance.

Merci également à toutes les personnes qui participent à la bonne marche de notre Commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous, Chères Habitantes et Chers Habitants, ainsi qu'à vos familles, un bel été plein de bonheur.



Le Président du Conseil Communal
Jürg Hostettler



MUNICIPALITÉ



Samedi 9 juillet
prochain, la caravane du
Tour de France, lors de
son étape Dole-Lausanne,
traversera le village de
L'Isle depuis le col du
Mollendruz en direction
de Cuarnens

Le Tour de France en quelques chiffres :

- C'est le 3ème événement sportif le plus important au monde après la Coupe du monde de football et les Jeux olympiques
- L'événement est couvert par 160 télévisions et suivi par 1 milliard de téléspectateurs
- La caravane comprend plus de 800 véhicules, dont les motards de la Garde républicaine française
- 8 hélicoptères, dont 3 de réserve, sont engagés notamment pour les prises de vues aériennes
- 180 coureurs qui avaleront plus de 3'500 km lors de l'édition 2022, dont 3.9 km sur le territoire de la Commune de L'Isle !

Le parcours sur la Commune, restrictions de circulations & horaires de passage estimés :

Les routes sur l'ensemble du parcours seront fermées à la circulation durant près de 5 heures. Ainsi le canton de Vaud sera coupé en deux durant cette période afin de permettre le passage de la caravane du TDF. Seules les véhicules d'urgence seront autorisés à utiliser les voies fermées au trafic.

- **13:00 : fermeture de la route sur tout le tracé**
- 14:10 : tracé étanche & sécurisé
- 15:00 : passage de la caravane publicitaire
- 16:45 : passage des coureurs
- **17:25 : réouverture de la route**



Outre la Gendarmerie vaudoise et les organisateurs de l'étape de Lausanne, la Protection civile sera également engagée pour sécuriser le parcours.

Adresses utiles concernant l'étape du 9 juillet 2022 avec arrivée à Lausanne :

- www.letourausanne.ch
- tourdefrance@lausanne.ch
- Hotline : 021 315 30 30

**Une guinguette au bord de l'eau est organisée pour l'occasion
par les Pêcheurs en rivières de L'Isle :**

Afin d'animer cet événement exceptionnel, le groupe des Pêcheurs en rivières de L'Isle installera toute la journée une guinguette aménagée dans les avenues du Château, à proximité du bassin de la Venoge et près du parcours. Il vous sera proposé diverses boissons et de la petite restauration.





MUNICIPALITÉ



ADMINISTRATION COMMUNALE

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Greffe municipal (greffe@lisle.ch) : Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h

Bourse communale (bourse@lisle.ch) : Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h

Contrôle des habitants
et bureau des étrangers : Lundi de 9h à 11h et
jeudi de 9h à 11h et de 15h à 18h
(controle@lisle.ch)

**Durant les vacances scolaires estivales,
du lundi 4 juillet au vendredi 19 août 2022,**
les horaires sont modifiés comme suit :

Lundi de 9h à 11h

Jeudi de 9h à 11h

ou sur rendez-vous au 021 864 40 70



Avez-vous vérifié la date d'échéance de votre carte d'identité ??

**Pensez à la renouveler
suffisamment à l'avance !!!**



DECHETERIE

La déchèterie se trouve à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle. Les horaires d'ouverture sont valables toute l'année : le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 11h30.



MUNICIPALITÉ



COMPOSTIERE

La compostière se situe sur la route du Mollendruz (sortie de L'Isle en direction de Mont-la-Ville, suivre le chemin 50m à gauche après le dépôt du Service des Routes). Vous pouvez y déposer les déchets verts – gazon – branchages – déchets de cuisine crus – cendres froides. Uniquement pour les habitants de L'Isle.

Du 1er avril au 15 octobre		Du 16 octobre au 31 mars	
15 h 00 – 20 h 00	Mercredi	Mercredi	15 h 00 – 18 h 00
08 h 30 – 18 h 30	Samedi	Samedi	08 h 30 – 11 h 30



ORDURES MENAGERES

Horaire de ramassage : mercredi matin

Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille.



Rue de la Potale 2, L'Isle

Les horaires d'ouverture de l'office de poste sont :

Lundi à vendredi 08h30 - 10h30
 15h30 - 18h00
Samedi 08h30 - 10h30

Du lundi 11 juillet au samedi 20 août 2022 :

Lundi à vendredi 08h30 - 10h30
 16h00 - 18h00
Samedi 08h30 - 10h30



Politique de gestion du stationnement 2022

Comme annoncé dans les précédentes éditions de L'Isle INFO, la nouvelle politique de gestion du stationnement est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

La période de transition durant laquelle les contrevenants n'étaient pas amendés s'est terminée le 30 avril dernier et dès le 1^{er} mai 2022, un auxiliaire de sécurité publique (ASP), engagé par la Municipalité, effectue des contrôles périodiques et verbalise les contrevenants.

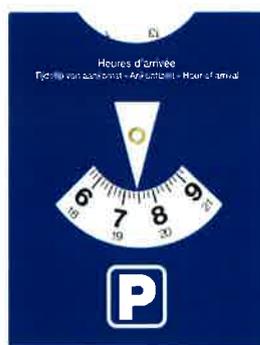
Le but principal de cette nouvelle gestion du stationnement est d'assurer la préservation et l'amélioration du cadre de vie au sein de notre commune ainsi que son attractivité, plus particulièrement en ce qui concerne les acteurs économiques établis sur le territoire communal.

Afin d'éviter des désagréments nous vous rappelons ces deux règles simples :

**Consulter la réglementation en vigueur
affichée sur chaque panneau**
(ATTENTION, elle peut différer d'un endroit à l'autre !)



Appliquer systématiquement de façon visible votre disque de stationnement ou votre macaron derrière le pare-brise !



Nous vous remercions pour votre collaboration et votre compréhension.

La Municipalité

Château de L'Isle

Sortie du livre et dédicaces
Exposition et vente d'oeuvres
Les 18 et 19 juin de 14h à 18h30



Evénements:

Portrait de l'artiste, lectures de lettres

Chansons et poèmes

Vendredi 17 juin à 20h15, Dimanche 19 juin à 17h

QUELQUES NOUVELLES DU PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS

Luttons contre les plantes exotiques envahissantes !

Le Parc naturel régional Jura vaudois s'engage dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Ces néophytes s'établissent dans la nature au détriment de la flore indigène. Elles causent des dommages à la nature, à l'économie mais également à la santé. Chacun peut contribuer à limiter leur propagation.



Laurier-cerise, solidage, arbre à papillons, ces espèces que l'on trouve dans certains jardins ou espaces verts sont en réalité des plantes exotiques envahissantes. Introduites, intentionnellement ou non, par l'être humain, elles font preuve d'une redoutable capacité d'adaptation et se propagent rapidement dans la nature.

En quoi est-ce un problème ? En se substituant aux espèces indigènes, utiles à la flore et à la faune locales, elles modifient et déséquilibrent les milieux naturels. En agriculture, elles provoquent des baisses de rendement ou envahissent les jachères et les jeunes cultures. Elles engendrent parfois des dégâts coûteux aux constructions ou des travaux importants, lorsqu'elles déstabilisent berges et talus. Leur impact sanitaire n'est pas à négliger non plus : certaines sont allergènes, urticantes ou toxiques.

Que fait le Parc ?

Le Parc Jura vaudois s'engage dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes en recensant les foyers de néophytes dans les sites prioritaires sur son territoire. Il organise des arrachages dans le cadre de chantiers d'éco-volontariat et sensibilise, communes et habitants à cette problématique.

www.parcjuravaudois.ch/favoriser-la-biodiversite

Que pouvez-vous faire ?

- Éliminer les néophytes envahissantes présentes dans les jardins. Au minimum, limiter leur propagation par un entretien adéquat.
- Ne jamais éliminer ces déchets verts dans le jardin ou la nature. Si nécessaire, adressez-vous à votre commune pour connaître la marche à suivre.
- Privilégier les plantes et arbustes indigènes.
- Annoncer les observations de néophytes en milieu naturel à Info Flora www.infoflora.ch ou via l'application *InvasivApp*.

TROIS NÉOPHYTES À ÉLIMINER

Arbre à papillon

Buddleja davidii

Cet arbuste atteint 2 à 3 m, il perd ses feuilles en hiver et a des inflorescences coniques avec de nombreuses petites fleurs violettes. Chaque buisson produit des graines dispersées par le vent.

Il concurrence une flore souvent digne de protection.

Peuplements denses d'arbustes à rechercher dans les zones alluviales et surfaces ouvertes denses.



COMMENT PROCÉDER ?

Éliminer les jeunes arbustes avec la racine, tailler les autres au ras du sol. Renoncer aux arbres à papillons au jardin.

Solidages américaines

Solidago canadensis, S. gigantea

Plantes vivaces à tige non ramifiée se terminant par une grande inflorescence comportant de nombreuses fleurs jaunes. Ses graines sont nombreuses et dispersées par le vent.

Plantes très concurrentielles qui se substituent à la flore indigène.

À identifier dans des prairies, mais également le long des routes et dans des friches et jachères florales.



COMMENT PROCÉDER ?

Le moyen le plus efficace est l'arrachage avec le rhizome ou la fauche répétée, avant la floraison.

Laurier-cerise

Prunus laurocerasus

Arbuste au feuillage persistant, pouvant atteindre 6 m de haut. Ses feuilles sont vert foncé, coriaces et luisantes sur leur face supérieure. Ses inflorescences sont en grappes, dressées, avec de nombreuses fleurs blanches.

Ses graines sont dispersées par les oiseaux sur de longues distances.

Cette espèce est à rechercher dans les forêts (zones de sous-bois et lisières) où son feuillage dense empêche la croissance d'autres espèces. Elle est également très utilisée dans les haies de jardin.



COMMENT PROCÉDER ?

Arracher les jeunes arbustes avec la racine, abattre et dessouder les autres. Au jardin, renoncer au laurier-cerise. Au minimum, couper les inflorescences avant l'apparition des graines.

VOXSET

**Souper-concert
Grande salle de L'Isle
Samedi 25 juin 2022 - 19h**



Concert avec repas

Adultes : 65.-

Enfants jusqu'à 12 ans : 30.-

Réservation

- par email : abbaye.lisle@gmail.com

- par message : 078 896 25 13

- paiement sur place

Organisation: Société d'Abbaye Le Cordon bleu et blanc

75ème anniversaire

Abbaye de L'Isle - Le Cordon bleu et blanc

Vendredi 24 juin

17h Ouverture du caveau, soirée tartare

Samedi 25 juin

8h-16h Concours de tir femmes, enfants et membres de l'Abbaye
Toute la journée buvette et restauration au stand petit calibre
Inscription sur place dès 8h

18h Couronnement des reines et rois de chaque catégories
à la Grande salle avec l'apéro des rois

19h15 Souper-concert avec le groupe a cappella Voxset

23h Bal animé par Les Blattes et bar à la Grande salle
Caveau avec ambiance sur la place de fête

Dimanche 26 juin

11h Début des festivités avec apéritif offert par la Commune
et animation par l'Harmonie du Bourg de Cossonay
Suivi de la remise des prix du tir et du prix souvenir

12h30 Banquet avec partie officelle
En fin de journée, petite restauration au caveau





L'aventure continue

Le départ vers l'Amérique latine arrive à grands pas.

Nos membres s'activent depuis des semaines afin d'accueillir visiteurs et bénévoles sur une place de fête colorée et festive.

D'ailleurs, vous pourrez remarquer que les travaux avancent également. Pendant qu'une première équipe s'occupe de finir la structure de notre bar spécial, une deuxième se charge de le décorer. En parallèle, un autre groupe s'est attaqué à la terrasse de notre caveau ainsi qu'au plancher du stand info/snack. La place de fête prend forme et les papillons commencent à se faire ressentir dans le ventre de chacun !

Si vous souhaitez nous apporter votre aide en venant peindre ou participer aux constructions, vous êtes invités à nous contacter à giron2021cuarnensisle@gmail.com ou auprès d'Elise Mariller, co-responsable décorations, au 076.303.3612 pour que nous puissions nous organiser.

Nous profitons pour vous rappeler que les inscriptions au bénévolat sont également en ligne sur le site internet <https://girondupied2022.ch/benevoles/>. Pauline Fontannaz, responsable bénévoles, se tient à votre disposition à benevolat.gironcl2022@gmail.com en cas de question et vous remercie d'avance pour votre engagement.

Vous désirez également nous acheter des gadgets ? C'est avec grand plaisir que vous pouvez vous adresser auprès de l'un de nos membres qui se chargera de vous en fournir.

De plus, Florian Médico, responsable cuisine, se tient à votre disposition au 078.640.38.19 si vous avez l'envie de nous concocter un repas un samedi ou dimanche.

Enfin, nous souhaitons vous remercier pour votre soutien et nous nous réjouissons déjà vous rencontrer du 10 au 14 août sous les tropiques.



Giron du Pied du Jura 2022 Cuarnens-Isle

NUMEROS UTILES



Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414

Agence d'assurances sociales, Cossonay	021 804 98 70
Caisse de chômage, Morges	021 557 92 91
Cartes CFF, Hautemorges (Apples)	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 011 291
ECA Pully	058 721 21 21
EP Cossonay-Veyron-Venoge, secrétariat	021 557 89 39
Etat civil de La Côte, Morges	021 557 07 07
Garde forestier, M. Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, M. Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix, Morges	021 557 94 00
Médecin au village, Dr Jonathan Degroote	021 864 58 62
Office d'impôt districts de Nyon & Morges	022 557 50 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Ramoneur, M. Patrice Robert-Grandpierre	021 866 12 90
Registre foncier de La Côte, Tolochenaz	021 557 91 40



MUNICIPALITÉ

Agenda 2022



16 juin, 20h15

Château de L'Isle, 1^{er} étage

Séance du Conseil communal

Château de L'Isle

Sortie du livre et dédicaces

Hélène Pourra Anselmier

Femme peintre de Lyon à Genève

17 juin, 20h15 & **19 juin**, 17h

18 & 19 juin, de 14h à 18h30

Portrait de l'artiste, lectures de lettres

Chansons et poèmes

Exposition et vente d'œuvres

Organisation : Ach'Isle

24 juin, 17h

75^e anniversaire de l'Abbaye de L'Isle

Le Cordon bleu et blanc

Ouverture du caveau, soirée tartare

25 juin, dès 8h et selon programme

75^e anniversaire de l'Abbaye de L'Isle

Le Cordon bleu et blanc

Concours de tir femmes, enfants et membres de l'Abbaye

25 juin, 19h

Grande salle

75^e anniversaire de l'Abbaye de L'Isle

Le Cordon bleu et blanc

VOXSET, groupe a cappella

Souper-concert

26 juin, dès 11h

75^e anniversaire de l'Abbaye de L'Isle

Le Cordon bleu et blanc

Début des festivités et banquet avec partie officielle

9 juillet

dès 13h : fermeture des routes

dès 15h : passage de la caravane publicitaire

16h45 : passage des coureurs

17h25 : réouverture des routes

Passage du Tour de France

1^{er} août, dès 18h30

Parc du Château

Festivités à l'occasion de la Fête nationale

14 au 18 août

Giron du Pied du Jura 2022 Cuarnens-L'Isle
